# LES PETITES AFFICHES

# MERCREDI 15 FEVRIER 2012 N° 5021 - 88ème ANNEE

<u>DIRECTION ET BUREAUX</u> : 10, Rue Albert-1<sup>er</sup> - 64100 BAYONNE Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements

Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26 Télécopie : 05 59 59 84 58 E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution hebdomadaire

1 € le Numéro

Abonnement
1 An: 29,90 € - 2 Ans: 52,90 €

Sommaire

# du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Journal d'informations générales habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires dans les Pyrénées-Atlantiques - ISSN : 1273-1153

### Annonces légales et judiciaires

Ventes aux enchères publiques, Avis d'enquête publique, Avis, Offre de reprise, A vendre fonds de commerce, Oppositions, Constitutions, Modifications, Dissolutions / Clôtures, Tribunal de Commerce, Avis aux salariés, Avis

> pages 8 à 18

Avis d'appels d'offres, Avis d'attribution

> page 19

### Immobilier

Fonds de commerce, Pas-de-porte, Dépôts Bureaux, Murs commerciaux

> pages 10, 13, 14 et 15

### Repères

Chiffres et Indices > page 3

### Courrier des lecteurs

Questions / réponses > pages 4, 5 et 6

### Veille... Résumé hebdomadaire... Informations

Enquêtes publiques et avis

> page 20

Informations commerciales du 64

> pages 20 et 21

Synthèse d'Appels d'Offres > page 22

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Opportunités artisanales à céder

> page 23

# Actualité

L'entreprise et les salariés

> page 2

Reprise d'une entreprise en difficulté :

maîtriser le risque environnemental

> page 7

Emploi : les secteurs porteurs

à moyen et long terme

> page 23

Modifications de la taxe

sur les véhicules de société (TVS)

> page 23

Baux commerciaux : la modification

des facteurs locaux de commercialité

> page 24

Calendrier scolaire 2012

> page 24

Echos... Echos... Echos...

> page 25

Bitume glouton

> page 26

# Baux commerciaux : la modification

# des facteurs locaux de commercialité

Le « statut » des baux commerciaux prévoit un plafonnement du loyer lors du renouvellement du bail. La Cour de cassation vient de préciser l'exception que la loi apporte à cette règle en cas de modification – notable – des facteurs locaux de commercialité (importance de la ville, du quartier, moyens de transport...).



▶ page 24

# ANNONCES LÉGALES

Réception des avis

jusqu'au mardi 12 heures :

- par **courrier** : 10, rue Albert 1er,

64100 BAYONNE,

- par **télécopie** : 05 59 59 84 58,

- par **e-mail** :

direct@petites-affiches-64.com Parution le mercredi.



Possibilité d'établir un devis, de **régler par carte bancaire** en téléphonant au 05 59 59 05 02 et de recevoir par retour l'attestation de parution.

Hors département: grâce à notre réseau de correspondants spécialisés, nous pouvons transmettre vos annonces légales dans toute la France sans aucun surcoût.